

Soutien 2009-2010

mercredi 24 février 2010, par [direction](#)

Année scolaire 2009-2010

Mise en place du soutien

1. Organisation de la semaine scolaire avec mise en place de l'aide personnalisée aux enfants présentant des difficultés scolaires.

Temps des enfants :

Le temps scolaire de tous les enfants sera de 24 heures hebdomadaires du 03/09/09 au 02/07/10 les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Le temps de soutien, pour les seuls enfants nécessitant une aide et après accord des familles, sera effectué entre **11h35 et 12h05** du 07/09/09 au 02/07/10, les lundis, mardis et jeudis , soit 54 h sur l'année.

Chaque maître prendra en charge un groupe de sa classe de 6 élèves **maximum** en difficultés, choisis pour **une période**, en fonction des évaluations départementales, nationales ou propres à chaque enseignant.

Pour chaque élève, le maître de la classe établira une fiche de compétences , avec un bilan en fin de période.

Les enseignants de maternelle interviendront en renfort sur les 2 classes du CE2, pour tenir compte du nombre important d'élèves en difficultés.

Temps des enseignants :

Le service des enseignants reste fixé à 27 heures : 24h en présence des élèves et 108 heures annuelles pour l'aide aux enfants en difficulté 60h, les concertations et la formation 48h .

60 heures sont consacrées à des aides d'action personnalisées. : 6 heures au temps de préparation et d'organisation. Il reste donc 54 heures de temps effectif d'aide.

Dans l'organisation proposée, les enseignants réduisent leur temps de pause méridienne de 2 h à 1 h30.

Cordialement L'équipe enseignante